

FORMATION
POUR LES ÉLUS

La formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national



Urbanisme et aménagement du territoire



Durée

2 jours - 12 heures



Calendrier

Nous consulter



Lieu

Dans les locaux de l'Université :
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux
possible



Public

Formation collective : 15 participants
maximum



Tarifs

960 € (possibilité de prise en charge
par le DIF Élus ou par la collectivité)
Groupe intra : 3000 €

Objectifs

- Acquérir les bases indispensables de la législation de l'urbanisme et les grands principes qui guident l'aménagement du territoire
- Identifier les principaux outils en matière d'urbanisme (planification et aménagement) et comprendre leur finalité et leurs liens
- Identifier les logiques des acteurs publics et privés de l'aménagement, repérer les autorités compétentes et les partenaires potentiels
- Fournir aux auditeurs une capacité à concevoir et conduire des projets territoriaux en intégrant une dimension urbaine et environnementale croisée à une dimension sociale et économique appliquées au territoire
- Être capable de prendre des décisions éclairées en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

Contenu de la formation

Introduction à l'Urbanisme et à l'Aménagement du Territoire :

- Définitions : urbanisme, aménagement du territoire, développement durable
- Historique et évolution
- Rôle et responsabilités des élus locaux : cadre législatif et réglementaire

Les Documents d'Urbanisme/Hiérarchie des normes :

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) : contenu, élaboration, mise en œuvre
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : objectifs, portée, articulation avec le PLU
- Autres documents : Cartes communales, etc

Les Processus de Planification et de Concertation :

- Diagnostic territorial : analyse des besoins, des ressources et des contraintes
- Élaboration des projets : du concept à la réalisation
- Concertation et participation citoyenne : techniques et outils pour impliquer les habitants

Les Enjeux de l'Aménagement du Territoire :

- Enjeux environnementaux, économiques et sociaux



Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

Les Outils et Techniques de l'Urbanisme :

- Le champ d'application des ADS
- La maîtrise foncière
- Zonage et réglementation
- Instruments financiers
- Innovations et bonnes pratiques

Les bases du contentieux :

- Délais de recours, intérêt à agir, retrait d'une décision illégale

Modalités pédagogiques

- Développement de la théorie
- Intervention enrichie par des exemples concrets, des retours d'expériences

Intervenants

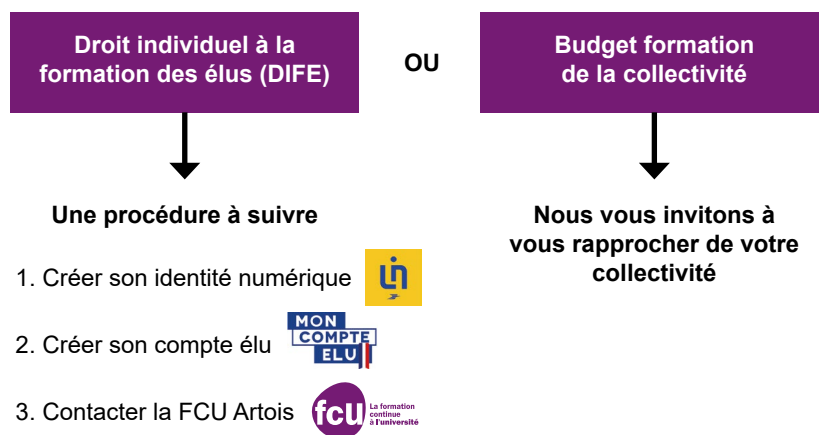
Jérémy ROBILLART

Juriste en droit public spécialisé en Droit des Collectivités Locales, Jérémy ROBILLART a été conseiller juridique indépendant puis Attaché territorial, chargé de la planification urbaine et de l'observatoire au sein d'un EPCI de plus de 240 000 habitants. Depuis 2004, il est vacataire en Droit à l'Université d'Artois. Parallèlement et depuis 2008, il est élu local dans une commune de plus de 12 000 habitants. Il occupe un poste de premier adjoint en charge de l'aménagement, de l'urbanisme et de la tranquillité publique.

Elodie MONCHECOURT

Juriste en droit public spécialisée en droit de l'Environnement, Elodie MONCHECOURT a été conseillère juridique indépendante puis Responsable de Territoires dans une Société d'Economie Mixte d'Aménagement. Depuis 2004, elle est vacataire en Droit à l'Université d'Artois. Depuis 2014, elle occupe un poste de Directrice de Cabinet dans une commune de plus de 12 000 habitants.

Financement



Informations non contractuelles

Pour plus d'informations, nous contacter.

